

Sujet : [INTERNET] enquête publique sur le projet éolien de POULIGNY Saint-PIERRE

De : Ghislaine NADAUD <ghislaine.nadaud@wanadoo.fr>

Date : 04/12/2018 10:53

Pour : pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur François Hermier,

Monsieur,

Concernant le projet éolien de Pouligny Saint Pierre, nous vous informons de notre opposition à ce projet désastreux pour notre territoire.

En effet, il est difficile de comprendre que dans un département aussi peu venteux que l'Indre, on veuille implanter raisonnablement des systèmes éoliens.

En effet, le rapport bénéfice/nuisance penche ici dangereusement du côté des nuisances : mauvais rapport économique (vents faibles et irréguliers) nuisance visuelle, proximité de sites classés, obligation d'implanter des massifs bétonnés qui empiètent sur la terre agricole. etc.

Les éoliennes seraient visibles du site inscrit de l'abbaye **Notre Dame de Fontgombault**, **11^{ème} siècle (MHC)** et le Prieuré de Décenet (MHI) construits au bord de la Creuse qui constituent un ensemble patrimonial et naturel de haute importance.

Le projet impacterait également le **château féodal du Bouchet**, site emblématique de la Brenne, dont la terrasse offre une vue panoramique sur le site inscrit de l'étang de la Mer Rouge et ses environs. Ce château est situé dans le hameau du Bouchet, siège de la Maison du Parc de la Brenne accueille 65 000 visiteurs par an.

Outre la **défiguration de nos paysages et d'un cadre de vie** auquel chacun de nous est attaché, outre les **impacts sur les biens immobiliers** obligatoirement dévalorisés, nous déplorons les **conséquences néfastes sur un corridor écologique de première importance** (*couloir migratoire de la grue cendrée...*) et sur la présence de très nombreuses espèces d'**oiseaux** sur notre territoire (étangs de Brenne, vallée de la Creuse...) ainsi que d'une population très importante de **chiroptères** (17 espèces rescencées).

Il faut croire que des intérêts particuliers sont en jeu pour que ces projets continuent d'apparaître dans notre région, alors qu'ils sont contraires au bien public.

Nous demandons donc l'arrêt complet de ces projets.

Vous remerciant d'en prendre compte

Avec nos salutations

Ghislaine Nadaud